

Évaluation des risques du système financier français

Le 30 juin dernier, La Banque de France a publié le rapport d'Évaluation des risques du système financier français, préfacé par François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France et président de l'ACPR.

Cet exercice a été réalisé dans le cadre de la mission de stabilité financière confiée à la Banque de France par la loi n° 2013/672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires. Ce rapport est présenté au Collège de l'ACPR et au Haut Conseil de stabilité financière. Il vise à identifier les vulnérabilités du système financier français, mais aussi ses forces et facteurs de résistance.

Synthèse des analyses des risques

RISQUE DE MARCHÉ – ÉLEVÉ – Le risque de marché est revu à la hausse par rapport au précédent exercice d'évaluation des risques de décembre 2016. Risques de correction abrupte des primes de risque et de réallocation des portefeuilles dans un contexte de déconnexion inédite entre la très faible volatilité des marchés et le niveau d'incertitude politique globale. Ce risque devrait rester élevé au second semestre 2017.

RISQUE LIÉ À L'ENDETTEMENT DU SECTEUR NON FINANCIER – ÉLEVÉ – Le risque lié à l'endettement du secteur non financier

est également revu à la hausse. Dynamique d'endettement toujours en hausse pour les sociétés non financières et les ménages. Une hausse des taux plus forte qu'anticipé pourrait peser sur la dette des sociétés non financières. Vigilance accrue sur l'endettement immobilier des ménages et sur l'immobilier commercial. Ce risque devrait rester élevé au second semestre 2017.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT DE TAUX D'INTÉRÊT EN EUROPE – MODÉRÉ – Le risque lié à l'environnement de taux d'intérêt est revu à la baisse par rapport à décembre 2016 dans un contexte de reprise de l'activité. Le niveau des taux d'intérêt demeure historiquement bas mais une hausse brutale des taux longs pèserait sur les institutions financières. Le risque lié à l'environnement de taux d'intérêt pourrait progresser au cours du semestre à venir.

RISQUE RÉGLEMENTAIRE POUR LES BANQUES FRANÇAISES – MODÉRÉ – Aléa persistant sur l'achèvement du dispositif de Bâle III et risque de fragmentation de la réglementation bancaire au niveau international. Le risque réglementaire pour les banques françaises devrait être stable au cours du semestre à venir.

[Retrouvez le document sur le site Internet de la Banque de France.](#)